

LA CROIX

Avec le coronavirus, un faux air de rentrée des classes en juin

Par **Denis Peiron**, le 22/6/2020 à 06h31

À deux semaines de la fin de l'année scolaire, tous les écoliers et collégiens sont censés reprendre la classe ce lundi 22 juin, si ce n'est déjà fait. Même si le mètre de distance entre élèves est finalement facultatif, tous ne pourront pas reprendre les cours à temps plein.



L'objectif, fixé par le président de la République lors de sa récente allocution télévisée, est clair et net : ramener en classe tous les écoliers et collégiens le lundi 22 juin, « *suivant les règles de présence habituelles* ».

→ À LIRE. Le mentorat, une piste pour réduire la fracture scolaire

Pour ce faire, le protocole sanitaire très contraignant qui s'appliquait depuis le déconfinement et qui faisait obstacle à un retour massif à l'école a été allégé. Très allégé, même, puisque après plusieurs jours d'hésitations et de tractations, l'ultime version de ce document permet, si les conditions matérielles s'y opposent, de ne pas respecter le principe du mètre de distance lorsqu'en élémentaire et au collège, les élèves sont face à face ou côte à côte.

« Un concours Lépine de l'organisation d'école »

Le caractère facultatif de cette règle a de quoi déboussoler enseignants et chefs d'établissement, las d'avoir à repenser au fil des semaines l'accueil des enfants. « *Un vrai concours Lépine de l'organisation d'école* », ironise **Rémy-Charles Sirvent**, secrétaire national du SE-UNSA.

Retourner à l'école fin juin, pour quoi faire ?

Que faire, dès lors, si la configuration de la classe et le mobilier (les fameuses tables doubles) ne permettent pas de ménager le mètre de distance entre tous les élèves ? « *L'attitude la plus répandue consiste à considérer que le protocole a vocation à s'appliquer, même si de facto, on nous dit qu'il peut y avoir des exceptions. On peut imaginer que certains enfants rejoindront une classe autre que la leur et qui n'a pas fait le plein, avant de retrouver leurs camarades habituels pour une activité sportive en plein air* », avance ce responsable syndical.

56 % désapprouvent ce retour en classe fin juin

Les personnels s'attendent aussi à ce qu'une partie des élèves ne revienne pas en classe, en dépit du caractère « obligatoire » de cette reprise mis en avant par Emmanuel Macron. Selon un sondage Odoxa-Dentsu Consulting pour Franceinfo et *Le Figaro* publié jeudi 18 juin, 56 % des Français désapprouvent la décision de l'exécutif. Une proportion qui grimpe à 70 % chez les parents qui n'ont pas encore renvoyé leur enfant à l'école. Certains ont déjà déposé leur progéniture chez les grands-parents à l'autre bout de la France. D'autres avaient déjà réservé de longue date un séjour de vacances en cette période où d'ordinaire il n'y a plus cours au collège.

→ ANALYSE. Comment les enfants ont-ils vécu le confinement ?

Chez les directeurs et directrices, nulle volonté de faire la chasse aux familles qui ne leur confieront pas leurs enfants pour les deux semaines restantes avant la fin officielle de l'année scolaire. Le ministre Jean-Michel Blanquer a précisé d'ailleurs qu'il n'y aurait pas de sanction à l'égard de ces parents. Son entourage, du reste, laisse entendre que beaucoup de directions d'école ont, pour pouvoir s'organiser, contacté les parents pour savoir s'ils avaient l'intention de renvoyer leur enfant en classe. Comme s'il était admis que ce retour à l'école était lui aussi facultatif...

Au collège d'Aubière, une organisation inchangée

Certains établissements, en tout cas, n'entendent pas bouleverser leur organisation pour deux petites semaines de cours. « *Le président de la République a évoqué un retour obligatoire, un retour qui n'exclut en rien un aménagement de l'emploi du temps* », interprète Richard Commeau, principal du collège Joliot-Curie à Aubière (Puy-de-Dôme) et secrétaire du SNPDEN, syndicat de chef d'établissements, dans l'académie de Clermont-Ferrand. « *Même si le mètre d'écart est finalement facultatif, nous restons tenus de prévoir des rentrées différées et des récréations décalées suivant les niveaux pour éviter que les groupes d'élèves ne se croisent. Et à la cantine, avec un siège sur deux, il faudrait programmer le service de 11 heures à 15 heures* », fait-il valoir.

Le Covid-19, cruel révélateur des inégalités scolaires

Dans son établissement, les élèves continueront de venir par demi-groupes, la moitié de la semaine. « *De toute façon, à quinze, on avance beaucoup plus vite dans les apprentissages qu'en classe entière ; cela compense un peu* », assure-t-il. Pour l'heure, dans son collège, un peu plus de 10 % des élèves ne sont pas revenus en cours. « *Pour des raisons de santé ou bien parce qu'ils ont perdu pied.* » Ces derniers jours, Richard Commeau et son équipe ont rappelé une nouvelle fois les parents de ces décrocheurs pour leur « *rappeler l'obligation d'instruction* ». Et leur présenter ce retour en classe à partir du 22 juin comme une opportunité de reprendre le train de l'école.

Denis Peiron